

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

DELIBERATION N° 2024-02(FIN)

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

L'an deux mille vingt-quatre et le 8 février, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CASTEL.

Date de convocation : 26 janvier 2024

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 13

Absents : 9

Votants : 12

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Étaient présents : Claude BONDIL, Stéphanie COLOMBÉRO, Lila DESJARDINS, Robert GAY, Maurice JAYET, Bernard LIPÉRINI, Marion MAGNAN, Marie-Paule BRUSAT (suppléante de madame MORINEAUD), Jacques DEPIEDS (suppléant de madame MOUTTE), Patricia PAUL, Sandra RAPONI, Jean-Yves ROUX.

Objet : Approbation du compte financier unique de l'exercice 2023

À la demande du président, monsieur JULIEN, chef du groupement finances, présente le compte financier unique :

Par délibération 2023-34 du 30 novembre dernier, le conseil d'administration a décidé d'expérimenter le compte financier unique (CFU) au titre de l'exercice 2023.

La mise en place du CFU vise plusieurs objectifs : favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ; améliorer la qualité des comptes ; simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

À lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ».

Le compte financier unique du Service départemental d'incendie et de secours pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023, tel que transmis par le comptable public, est soumis à l'approbation du conseil d'administration, les règles de vote de ce document étant identiques à celles applicables au vote du compte administratif.

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20240208-2024-02-FIN-DE
Date de télétransmission : 23/02/2024
Date de réception préfecture : 23/02/2024

Les résultats sont arrêtés comme suit :

1. Informations générales et synthétiques

S.D.I.S. 04 - Budget Principal - CFU - 2023

I - INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER - VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	12 747 400,89	20 583 544,90	33 330 945,79
	Recettes réalisées (1)	B	7 288 893,94	20 653 885,28	27 942 779,22
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	12 886 415,00	20 883 550,00	33 769 965,00
	Dépenses réalisées (1)	E	7 432 751,94	20 728 588,71	28 161 340,65
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-143 858,00	-74 703,43	-218 561,43
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	139 014,11	300 005,10	439 019,21
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-4 843,89	225 301,67	220 457,78
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-4 843,89	225 301,67	220 457,78

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20240208-2024-02-FIN-DE
Date de télétransmission : 23/02/2024
Date de réception préfecture : 23/02/2024

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE A LA FIN DE L'EXERCICE	B2

Section de fonctionnement	Montant
ASolde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-74 703,43
BRésultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	300 005,10
CRésultat de clôture de la section de fonctionnement (a) = A+B	225 301,67
Section d'investissement	
DSolde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-143 858,00
ERésultats antérieurs reportés Ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	139 014,11
FSolde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou -	-4 843,89
GSolde des restes à réaliser d'investissement N (b)	0,00
HSolde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de fonctionnement	-4 843,89

(a) en cas de déficit reporté de la section de fonctionnement, il n'y a pas d'affectation

(b) le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat de fonctionnement. Le solde est reporté au budget de reprise après le vote du compte financier.

2. Bilan comptable synthétique

Le bilan synthétique est le suivant :

19900 - S.D.I.S DES A.H.P - BUDGET PRINC

Exercice 2023

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)		D
ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement
Subventions d'investissement versées	33,75	Neutralisations et régularisations
Autres immobilisations incorporelles	782,71	Réserves
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau
Terrains	531,25	Résultat de l'exercice
Constructions	15 779,08	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant
Réseaux et installations de voirie		TOTAL FONDS PROPRES (1)
Réseaux divers	1 441,00	
Installations techniques, agencements et matériel	13 884,38	PASSIF
Immobilisations mises en concessions ou affermées		TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)
Autres	2 206,56	DETTES FINANCIÈRES
Immobilisations corporelles en cours	7 348,49	Emprunts obligataires
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit
Immobilisations financières (nettes)	0,64	Dettes financières et autres emprunts
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	42 007,87	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)
ACTIF CIRCULANT		
Stocks		Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Créances	1 735,80	Autres dettes non financières
Charges constatées d'avance		Produits constatés d'avance
Trésorerie	639,89	TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	2 375,69	TOTAL TRÉSORERIE (4)
Comptes de régularisation (III)	1,57	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)
Écarts de conversion actif (IV)		Comptes de régularisation (III)
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	44 385,12	Écarts de conversion passif (IV)
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)

(1) Déduction faite des amortissements et des dépréciations

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20240208-2024-02-FIN-DE
Date de télétransmission : 23/02/2024
Date de réception préfecture : 23/02/2024

3. La section d'investissement

Les résultats sont les suivants :

- Les dépenses d'investissement

II – EXECUTION BUDGETAIRE						II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE						A1.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (RP + DM + RAR (R-1))	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	705 096,95	180 539,43	25,60	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	5 665 044,03	2 902 042,53	51,23	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	3 383 149,49	1 218 939,22	36,03	0,00	
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement		9 753 290,47	4 301 521,18	44,10	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 303 000,00	2 302 552,64	99,98	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	1 444,53	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses financières		2 304 444,53	2 302 552,64	99,92	0,00	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles d'investissement		12 057 735,00	6 604 073,82	54,77	0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	828 680,00	828 678,12	100,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre en investissement		828 680,00	828 678,12	100,00	0,00	
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		12 886 415,00	7 432 751,94	57,68	0,00	
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00				
Total des dépenses de la section d'investissement		12 886 415,00	7 432 751,94		0,00	

(1) Dépenses engagées non mandatées

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(4) DI 040 + RP 042

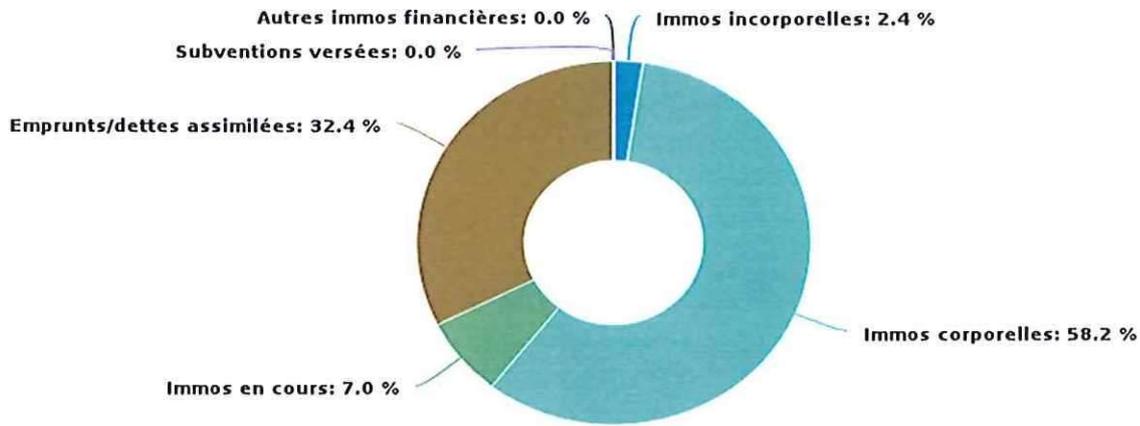
(5) DI 041 + RI 041

Pour les dépenses d'investissement, on retrouve principalement :

- Les immobilisations corporelles ;
- Les immobilisations en cours ;
- Le remboursement des emprunts.

Pour l'exercice 2023, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à un montant total de 6 604 074 €, elles étaient de 6 664 208 € en 2022.

Structure des dépenses réelles d'investissement



Année	2021	2022	2023	2022-2023 %
Immobilisations incorporelles	341 224 €	157 116 €	180 539 €	14,91 %
Immobilisations corporelles	2 833 330 €	3 877 981 €	2 902 043 €	-25,17 %
Immobilisations en cours	671 637 €	466 992 €	1 218 939 €	161,02 %
Emprunts et dettes assimilées	2 029 141 €	2 162 117 €	2 302 553 €	6,5 %
Total dépenses d'investissement	5 875 334 €	6 664 208 €	6 604 074 €	-0,9 %

- Les recettes d'investissement

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 (12 (1))
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 278 910,43	1 689 682,04	51,51	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 829 157,92	1 165 000,00	24,12	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	64 004,54	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	728 703,00	728 702,25	100,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	120 000,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		9 022 775,89	3 582 784,29	39,71	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	3 724 625,00	3 706 109,65	99,50	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		3 724 625,00	3 706 109,65	99,50	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		12 747 400,89	7 288 893,94	57,18	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		139 014,11			
Total des recettes de la section d'investissement		12 886 415,00	7 288 893,94		0,00

(1) Recettes justifiées non libérées

(2) Voir l'état IV-83 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation)

(4) DI 042 = RF 042

(5) Les comptes 15, 21, 33, 49 et 52 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 132 (cf. chapitre 024 « produits des cessions d'immobilisations »)

(7) DI 041 = RI 041

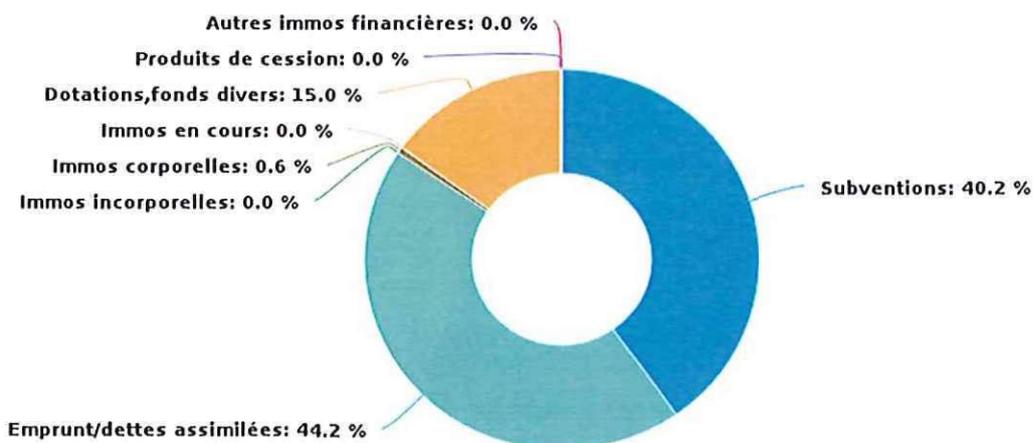
Concernant les recettes d'investissement, on retrouve principalement :

- Les subventions d'investissement (provenant de l'État, de la région, département, Europe, ...)
- Le FCTVA et la taxe d'aménagement ;
- L'excédent de fonctionnement capitalisé (l'imputation des excédents de la section de fonctionnement) ;
- Les emprunts.

Pour l'exercice 2023, les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 3 582 784 €, elles étaient de 3 831 656 € en 2022. Elles se décomposent de la façon suivante :

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20240208-2024-02-FIN-DE
Date de télétransmission : 23/02/2024
Date de réception préfecture : 23/02/2024

Structure des recettes réelles d'investissement



Année	2021	2022	2023	2022-2023 %
Subvention d'investissement	54 638 €	1 540 000 €	1 689 082 €	9,68 %
Emprunt et dettes assimilées	2 870 000 €	1 695 000 €	1 165 000 €	-31,27 %
Dotations, fonds divers et réserves	574 663 €	574 445 €	728 702 €	0 %
<i>Dont 1068</i>	0 €	0 €	19 695 €	0 %
Autres recettes d'investissement	0 €	22 210 €	0 €	-100 %
Total recettes d'investissement	3 499 301 €	3 831 656 €	3 582 784 €	-6,5 %

4. La section de fonctionnement

Les résultats sont les suivants :

- Les dépenses de fonctionnement

S.D.I.S. 04 - Budget Principal - CFU - 2023

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	3 749 488,00	3 369 675,07	379 449,07	3 749 124,14	99,99	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	12 455 810,00	12 330 250,06	2 000,00	12 332 250,06	99,01	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	392 445,00	385 562,48	0,00	385 562,48	98,25	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		16 597 743,00	16 085 487,61	381 449,07	16 466 936,68	99,21	0,00
66	Charges financières	554 488,00	548 952,62	0,00	548 952,62	99,00	0,00
67	Charges spécifiques	6 599,00	6 589,76	0,00	6 589,76	99,86	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	95,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		17 158 925,00	16 641 029,99	381 449,07	17 022 479,06	99,20	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	3 724 625,00	3 706 109,65	0,00	3 706 109,65	99,50	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		3 724 625,00	3 706 109,65	0,00	3 706 109,65	99,50	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		20 883 550,00	20 347 139,64	381 449,07	20 728 588,71	99,26	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		20 883 550,00	20 347 139,64	381 449,07	20 728 588,71	0,00	0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

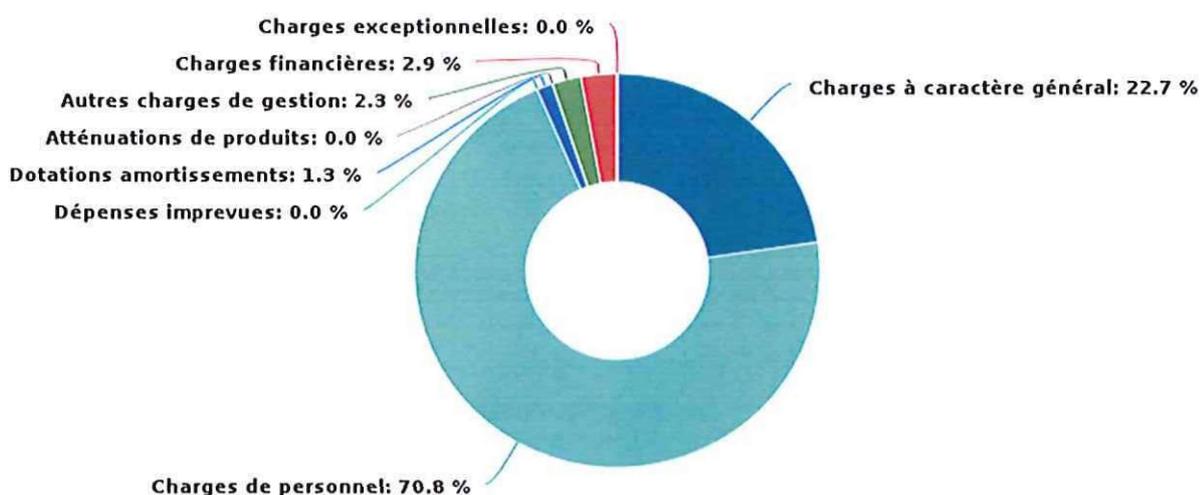
Concernant les dépenses de fonctionnement, on retrouve ici toutes les dépenses récurrentes de la collectivité, on y retrouve principalement :

- Les dépenses de personnel ;
- Les charges à caractère général ;
- Les autres charges de gestion courante.

Pour l'exercice 2023, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à un montant total de 17 022 481 €, elles étaient de 17 287 559 € en 2022.

Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des dépenses réelles de fonctionnement



Année	2021	2022	2023	2022-2023 %
Charges de gestion	3 350 014 €	4 332 649 €	4 134 687 €	-4,57 %
Charges de personnel	11 172 103 €	12 235 236 €	12 332 250 €	0,79 %
Atténuation de produits	0 €	0 €	0 €	- %
Charges financières	515 950 €	496 392 €	548 954 €	10,59 %
Autres dépenses	215 431 €	223 279 €	6 590 €	-97,05 %
Total Dépenses de fonctionnement	15 253 500 €	17 287 559 €	17 022 481 €	-1,53 %

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20240208-2024-02-FIN-DE
Date de télétransmission : 23/02/2024
Date de réception préfecture : 23/02/2024

- Les recettes de fonctionnement

S.D.I.S. 04 - Budget Principal - CFU - 2023

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	390 000,00	331 008,99	85 905,31	416 914,30	106,90	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 137 115,00	861 901,02	350 753,00	1 212 654,02	106,64	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	17 959 600,78	17 965 788,80	27 957,68	17 993 746,48	100,19	0,00
75	Autres produits de gestion courante	87 849,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		19 574 564,90	19 158 698,81	464 615,99	19 623 314,80	100,25	0,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	20 200,00	201 892,36	0,00	201 892,36	999,47	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		19 754 864,90	19 360 591,17	464 615,99	19 825 207,16	100,36	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	828 680,00	828 678,12	0,00	828 678,12	100,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		828 680,00	828 678,12	0,00	828 678,12	100,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		20 583 544,90	20 189 269,29	464 615,99	20 653 885,28	100,34	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		300 005,10					
Total des recettes de la section de fonctionnement		20 883 550,00	20 189 269,29	464 615,99	20 653 885,28	0,00	0,00

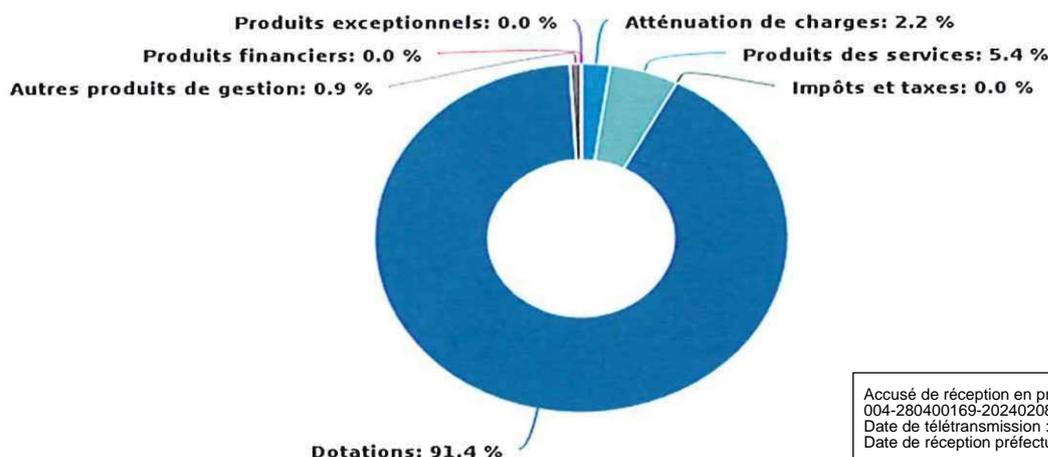
(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

Pour l'exercice 2023, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 19 825 208 €, elles étaient de 19 901 427 € en 2022. Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des recettes réelles de fonctionnement



Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20240208-2024-02-FIN-DE
Date de télétransmission : 23/02/2024
Date de réception préfecture : 23/02/2024

Année	2021	2022	2023	2022-2023 %
Dotations, Subventions ou participations	16 386 924 €	18 042 205 €	17 993 747 €	-0,27 %
Recettes d'exploitation	1 309 300 €	1 238 999 €	1 212 655 €	-2,13 %
Autres recettes (remboursements salaires – assurances – vente véhicules)	568 003 €	620 221 €	618 806 €	-0,23 %
Total Recettes de fonctionnement	18 264 229 €	19 901 427 €	19 825 208 €	-0,38 %

5. Soldes intermédiaires de gestion et dette

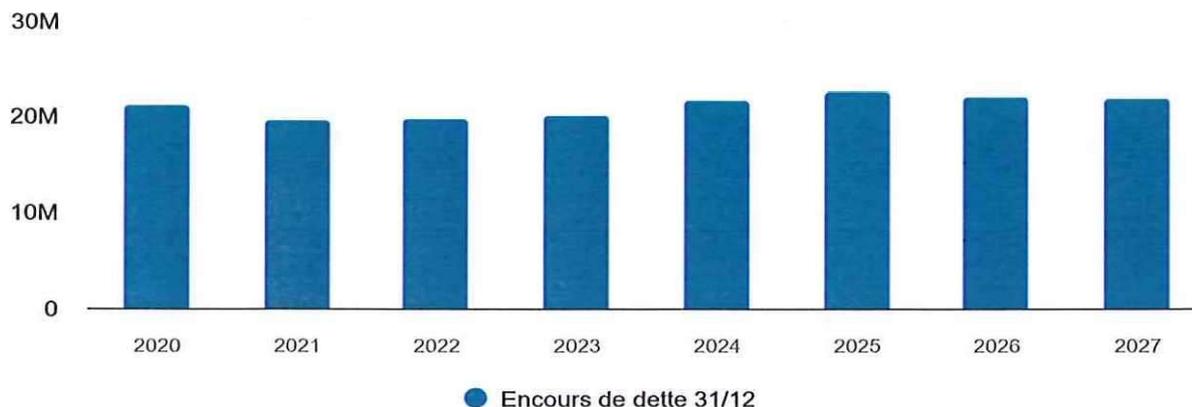
Vous trouverez, ci-dessous, les soldes intermédiaires de gestion ainsi qu'un focus sur la dette.

Évolution des niveaux d'épargne de la collectivité

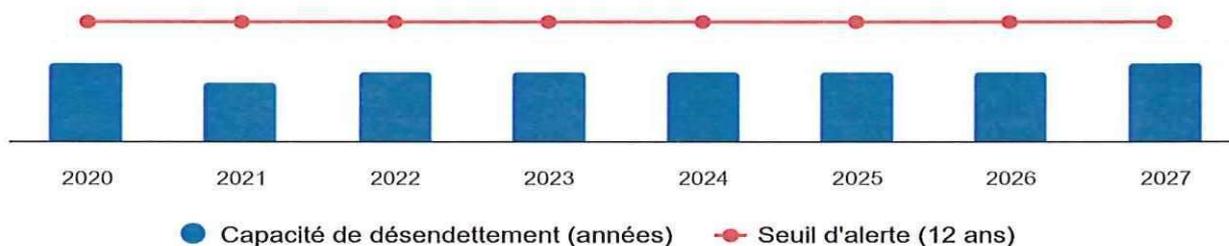
Année	2021	2022	2023	2022-2023 %
Recettes Réelles de fonctionnement	18 264 229	19 901 427	19 825 208	-0,38 %
<i>Dont recettes exceptionnelles</i>	<i>93 320</i>	<i>6 900</i>	<i>201 892</i>	<i>2 825,97 %</i>
Dépenses Réelles de fonctionnement	15 253 500	17 287 559	17 022 481	-1,53 %
<i>Dont dépenses exceptionnelles</i>	<i>431</i>	<i>3 279</i>	<i>6 590</i>	<i>100,98 %</i>
Epargne brute (€)	2 917 408	2 606 967	2 602 847	-0,16%
Taux d'épargne brute %	16,06 %	13,1 %	13,26 %	-
Amortissement du capital de la dette	2 029 141 €	2 162 117 €	2 302 553 €	6,5%
Epargne nette (€)	888 267 €	444 850 €	300 294 €	-32,5%
Encours de dette	19 683 997	19 870 226 €	20 339 236	2,36 %
Capacité de désendettement	6,75	7,62		

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20240208-2024-02-FJN-DE
Date de télétransmission : 23/02/2024
Date de réception préfecture : 23/02/2024

Encours de dette 31/12

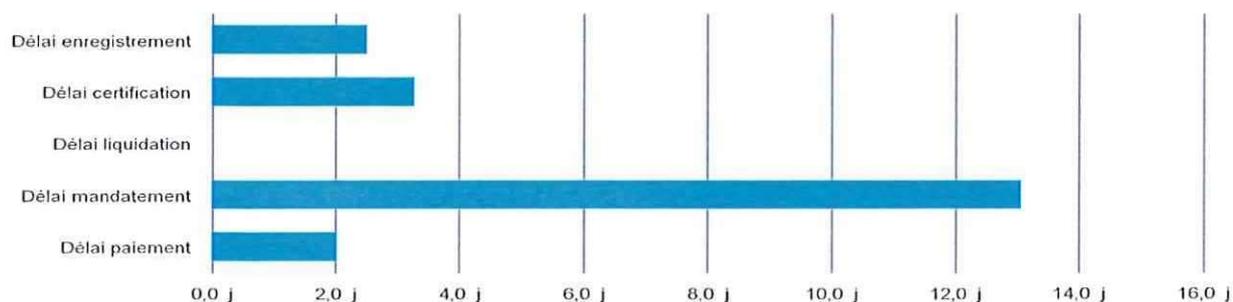


Capacité de désendettement de la collectivité



6. Qualité comptable du SDIS 04

Les éléments de la qualité comptables sont les suivants :



Délai enregistrement (1)	Délai certification (2)	Délai liquidation (3)	Délai mandatement (4)	Délai paiement (5)	TOTAL
2,5 j	3,24		13,0 j	2,0 j	

- (1) Délai enregistrement : Date de réception à la date d'enregistrement
- (2) Délai de certification : Date d'enregistrement à la date de certification
- (3) Délai de liquidation : Date de certification à la date de liquidation
- (4) Délai de mandatement : Date de liquidation à la date de mandatement
- (5) Délai de paiement : Date de mandatement à la date de paiement

Accusé de réception en préfecture
0041280400169-20240208-2024-02-FIN-DE
Date de télétransmission : 23/02/2024
Date de réception préfecture : 23/02/2024

Au terme de cette présentation, madame PAUL, 1^{ère} vice-présidente met le Compte Financier Unique au vote.

Elle demande au conseil d'administration de bien vouloir en délibérer, de donner quitus au Président pour cet exercice et l'autoriser à signer le Compte Financier Unique de l'exercice 2023 annexé à la présente délibération.

Le Compte Financier Unique de l'exercice 2023 a été adopté à l'unanimité (le président n'ayant pas pris part au vote), les jour, mois, an que ci-dessus.

Le président du conseil d'administration



Jean-Claude CASTEL